

---

## SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE ROCAMADOUR

L'an deux mille vingt-six, le 19 février à 10h00, les membres du comité syndical se sont réunis à Rocamadour sous la présidence de Dominique Lenfant.

Étaient présents : M. Didier Baudet (arrivé à 10h50) M. Jean-Baptiste Jallet, M. Philippe Lasvaux, Mme Dominique Lenfant, Mme Geneviève Lasfargues, Mme Caroline Mey Fau, M. Serge Rigal, M. Vincent Labarthe (arrivé à 10h26), M. Alfred Terlizzi.

Sans pouvoir délibératif : Céline Malignon, Camille Barrault (services de la Région), Damien Jacques (services du Département)

Étaient excusés : Mme Marie Piqué (pouvoir à M. Labarthe), M. Marc Laborie, Mr Christophe Proença

Est élu secrétaire de séance : M. Philippe Lasvaux

Nombre de délégués titulaires : 7

En exercice : 12

Suppléants : 2

Présents : 9

Votants : 9 +1 pouvoir

Date de la convocation 8 février 2026

Date d'affichage : 3 février 2026

### Point n°1 : Dispositions administratives

---

#### 1.1 Validation du procès-verbal du 23 janvier 2026 et nomination du secrétaire de séance

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Syndical approuve le procès-verbal de la séance du 23 janvier 2026 et nomme Philippe Lasvaux secrétaire de séance.

\* \* \*

#### 1.2 Rapport sur l'exercice des délégations de la Présidente

Depuis la dernière réunion du conseil syndical, la Présidente a, dans le cadre de ses délégations attribué les travaux de reprise du seuil de l'entrée du garage à l'entreprise Marcouly pour un montant de 9 900.00 HT soit 11 880€ TTC.

**M. Rigal demande si les travaux ont débuté. Les travaux ont été reporté courant mars à cause des intempéries.**

**Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, prend acte de l'exercice des délégations à la Présidente.**

\* \* \*

### Point n°2 : Suivi du programme

---

#### 2.1 Requalifier l'expérience de visite, préserver le paysage

##### ○ Point sur la concertation engagée autour des paysages du grand site de Rocamadour

A l'issue des 2<sup>èmes</sup> Rencontres du grand site, sur la thématique du Paysage qui se sont tenues le 28 janvier 2025, il est ressorti que les enjeux liés aux paysages sont nombreux et souvent communs aux différentes politiques publiques menées. La forte volonté des participants de poursuivre les discussions et de réfléchir ensemble sur cette thématique a émergé.

Le conseil syndical avait autorisé la poursuite des réflexions sous ce format avec le PNR, le Département (ENS) et les maires des vallées ; principaux gestionnaires et acteurs de ces espaces.

Les temps d'ateliers et d'entretiens ont permis de préciser les enjeux communs à l'échelle des vallées, de mieux connaître le rôle de chacun, dans la perspective de mieux travailler ensemble sur certains sujets et parfois de mieux coordonner la gestion de ces espaces.

A ce jour, le travail collectif a notamment permis d'esquisser un schéma des acteurs précisant les missions et le rôle de chacun aujourd'hui et demain dans la préservation des paysages. Les échanges et les entretiens ont aussi permis de réfléchir à quelques actions expérimentales et partenariales à l'échelle des vallées.

A noter que ces actions n'impliquent pas directement le Syndicat Mixte en dehors de celles déjà intégrées dans son schéma directeur. Le syndicat pourrait, à la marge, participer à l'organisation de temps d'échanges et de réunion, de formation, de réflexions.

Il apparaît que les attentes et préoccupations font écho à 2 démarches à venir :

- La définition d'un plan de paysage transition énergétique engagé cette année par le PNR,
- La définition du plan de gestion de l'espace naturel sensible des vallées de l'Alzou et de l'Ouyse prochainement lancé à l'initiative du Département.

Afin de poursuivre les échanges et aboutir sur les outils utiles à tous et quelques actions expérimentales, notamment de sensibilisation, il est proposé l'organisation de 4 « balades paysagères » avec l'appui du CAUE pour associer acteurs et population.

Cette étape consiste à enrichir la connaissance et faire évoluer la carte des unités paysagères et cerner les valeurs qui fondent les paysages du grand site.

**M. Rigal souligne la nécessité de faire preuve de prudence vis-à-vis des acteurs environnementaux, au regard des missions du syndicat. Il rappelle également que le Département a pour rôle de veiller au respect des espaces naturels sensibles, dans le cadre d'une politique d'approche dite « écogardée ».**

**Mme Mey-Fau précise que le projet d'aménagement constitue une priorité et qu'il s'inscrit comme l'un des objectifs majeurs du syndicat.**

Cela se traduirait pour le syndicat mixte par un peu du temps de travail de la chargée de mission et du temps de travail d'un prestataire. Ces frais sont complètement pris en charge par l'enveloppe DREAL dédiée à l'animation du projet.

**Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, autorise la poursuite des réflexions à cette échelle territoriale.**

\* \* \*

### ○ **Participation à l'étude IPAMAC : l'éclairage public dans les sites patrimoniaux**

L'IPAMAC réunit les 10 PNR du massif central. Cette association a amorcé un travail de long court sur la Trame Noire depuis 2019. Parmi les actions déjà réalisées : le diagnostic de la pollution lumineuse dans différents parcs (PNRCQ non concerné), l'accompagnement de collectivités (guide pour un éclairage raisonné + 4 vidéos de sensibilisation pour les élus), une étude sur la pollution lumineuse et son impact sur les chiroptères.

Pour 2026-2028, l'IPAMAC lance un programme d'accompagnement de sites touristiques, culturels et/ou patrimoniaux vers un éclairage raisonné dans 8 Parcs naturels du Massif central, dont celui des Causses du Quercy. Rocamadour est le site retenu pour être accompagné sur notre PNR.

Il s'agit de faire un diagnostic technique des éclairages présents sur une partie du site pour apporter des préconisations techniques pour la conception de l'éclairage, créer des environnements lumineux adaptés aux besoins et usages en tenant compte des enjeux associés (biodiversité, économie d'énergie, ciel noir, mise en valeur du site...).

Il est proposé d'engager cette expertise flash sur un des secteurs de projets qui entre en phase opérationnelle ; le chemin de Lafajadou jusqu'au carrefour de la gare du petit train. Cela représente l'opportunité de cerner les options possibles qui permettent de compléter le programme du projet, d'affiner l'enveloppe prévisionnelle de travaux.

**Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, approuve la participation de Rocamadour à cette initiative de l'IPAMAC, et mobilise le syndicat mixte pour suivre ce diagnostic aux côtés de la commune et du PNR.**

\* \* \*

*Arrivée de Mr Vincent Labarthe à 10h26*

\* \* \*

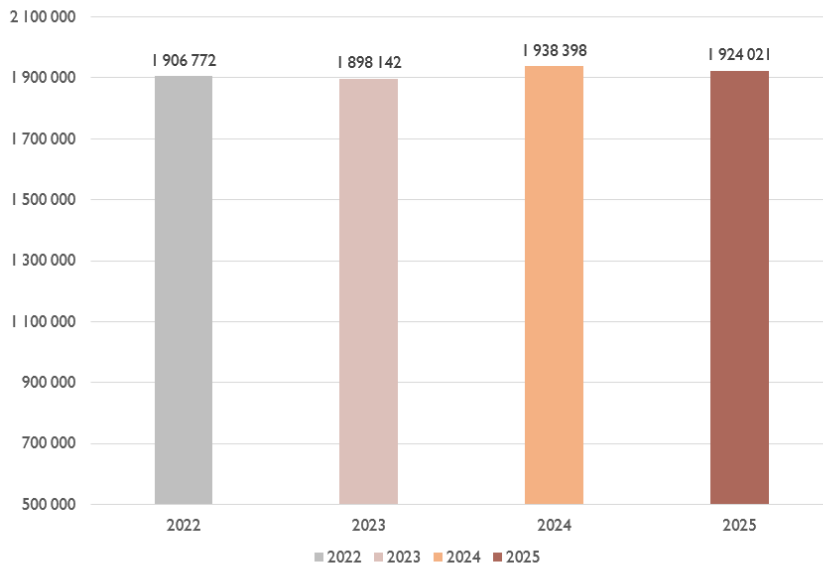
## **2.2 Amélioration des infrastructures d'accueil, gestion des flux**

### **▪ Bilan de la saison 2025 partagé avec l'office de tourisme de la vallée de la Dordogne**

Une belle fréquentation malgré la canicule qui a duré une dizaine de jours autour du 15 Août, grâce aux mi saisons attractives : 1 924 021 visiteurs, soit -14 000 visiteurs par rapport à 2024 (-0.7%)

Le dynamisme est constaté tant du côté des touristes (ceux qui dorment sur place) que du côté des excursionnistes.

## Visiteurs présents par an à Rocamadour

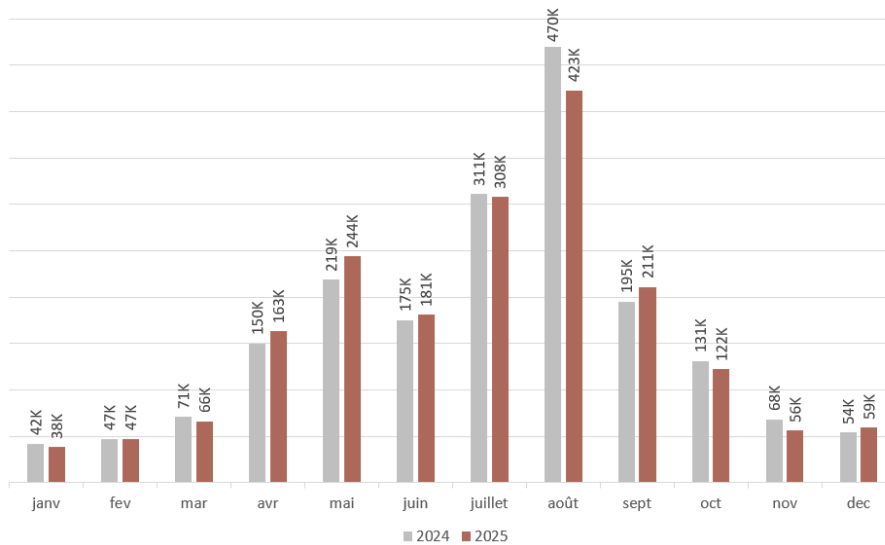


Evo par rapport à 2022	Evo par rapport à 2023	Evo par rapport à 2024
+0,90	+1,30%	-0,70%

Source : Flux vision tourisme  
Données filtrées sur « Excursionnistes » et « Touristes » en incluant la catégorie « Local »

## Visiteurs présents par mois à Rocamadour

Ces chiffres cumulent les excursionnistes et les touristes en prenant en compte les locaux



	Evolution 2024 - 2025	
Janvier	-4K	-9%
Février	=	0%
Mars	-5K	-7%
Avril	+13K	+8%
Mai	+25K	+11%
Juin	+6K	+3%
Juillet	-3K	-1%
Août	-47K	-10%
Septembre	+16K	+8%
Octobre	-9K	-7%
Novembre	-12K	-17%
Décembre	+5K	+9%
Total	-15K	-1%

Visiteurs en 2024 : 1 938 398  
Visiteurs en 2025 : 1 924 021

Source : Flux vision tourisme  
Données filtrées sur « Excursionnistes » et « Touristes » en incluant la catégorie « Local »

Pour ce qui est des efforts accomplis pour éviter les situations de tension dans la vallée, il semble que les actions combinées depuis 2021 (signalisation routière, référencement des parkings d'entrée de site, guidage spécifique aux pics, ouverture des terrains de délestage sur le plateau...) permettent de contenir ces épisodes.

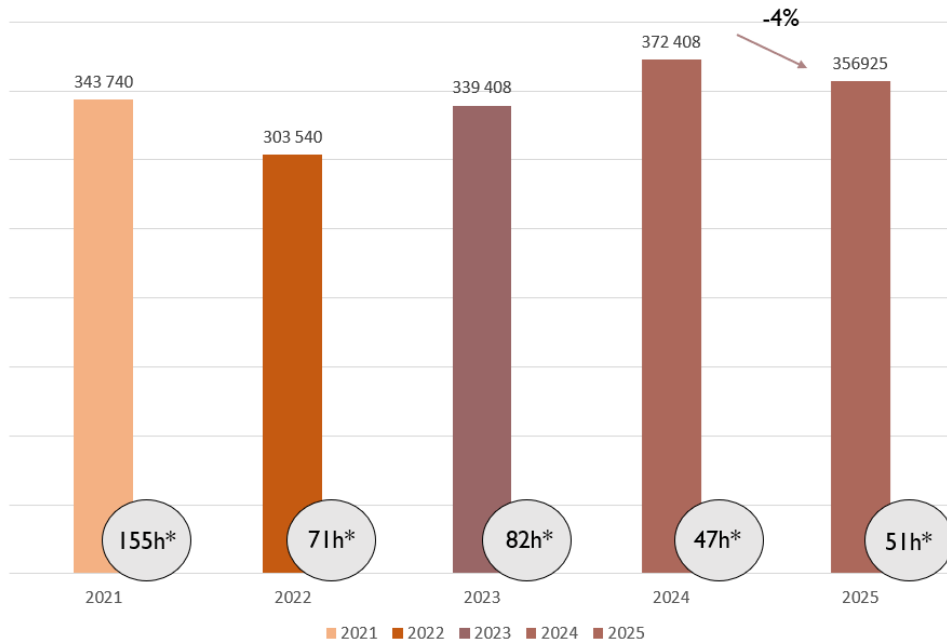
A l'échelle de l'été 2025, le trafic entrant a été moins important (-4%), certainement du fait de la canicule durant le mois d'Aout. On a comptabilisé une cinquantaine d'heures de tension, soit un tiers des épisodes constatés en 2021 alors que le trafic est légèrement supérieur.

Le travail accompli permettrait donc de capter davantage les véhicules sur le plateau, de faciliter le stationnement des visiteurs, et de préserver la vallée, conformément aux objectifs fixés.

**M. Rigal précise que, depuis la mise en place des parkings, le stationnement sauvage a diminué, ce qui réduit les points négatifs et rend le stationnement globalement positif. Il est également indiqué que la signalétique de l'Hospitalet a contribué à diminuer les situations de conflit et à mieux orienter les touristes, évitant ainsi la saturation de la circulation dans la cité en direction de la vallée.**

## Trafic entrant sur Rocamadour et nombre d'heure où la vallée a été sous tension

Données observées sur la période estivale du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août



\* Parking de la vallée complet – activation du dispositif d'aiguillage renforcé

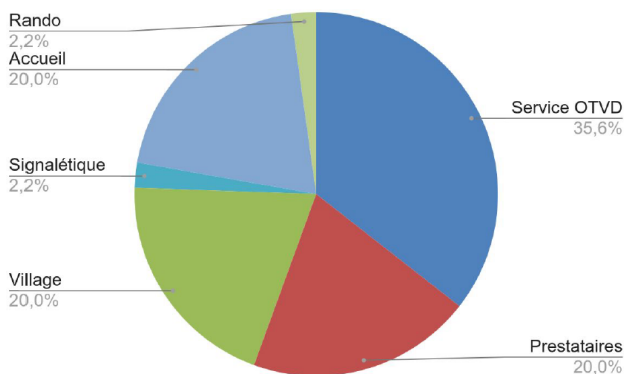
Source : Données des compteurs routiers du Syndicat Mixte de Rocamadour – Système d'exploitation des parkings et relève des agents parkings

Dans le cadre du point qualité annuel, l'office du tourisme de la Vallée de la Dordogne a relayé auprès du syndicat mixte et des élus municipaux son bilan pour l'année 2025.

Dans le bureau d'information situé à l'entrée de la cité médiévale et sur le point saisonnier mobile d'information qui était positionné à l'Hospitalet ou au château, l'équipe de l'office de tourisme a renseigné 109 600 personnes (soit + 4 %/ 2024). + 13 600

Sur la base des 157 retours client recueillis en 2025, les points positifs suivants sont les plus fréquents pour la saison 2025 :

## Les "tops"



Accueil, documentation, conseils à l'OT

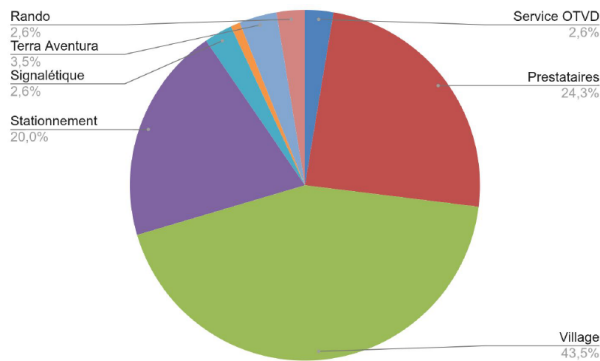
Visites guidées

Beauté du village

Randonnées et paysages

Les pistes d'améliorations suivantes ont été relayées par certains clients :

# Les "flops"



Toilettes payantes dans la cité

Parking PMR payant et trop éloigné de la cité

Absence de navette gare/cité

Accueil aux ascenseurs et au petit train

Aerostat injoignable, difficulté de réserver un vol

Signalétique/indications des GR

Manque de bornes de recharge pour voitures électriques

Certaines actions engagées ou planifiées à court terme portées par le syndicat mixte peuvent constituer des réponses à certaines des faiblesses relevées. Des bornes de recharge de véhicules supplémentaires sont programmées sur le parking du château, des solutions de mobilités entre la gare et le site seront prochainement à l'étude.

Pour ce qui est des réclamations liées à l'accessibilité, récurrentes, il s'agit d'un point important de l'accueil pour offrir à tous une expérience de visite de qualité. Le diagnostic accessibilité réalisé à l'automne 2025 par Accessens pour le compte de l'office de tourisme pourra prochainement faire l'objet d'une présentation aux élus et acteurs du déplacement audités (ascenseurs, petit train, SM au titre des parkings et de la promenade piétonne), afin d'envisager un engagement collectif.

**Le conseil syndical prend acte des éléments de bilan de la saison 2025.**

\* \* \*

## 2.3 Préservation et mise en valeur du patrimoine

Suite à la validation unanime des grandes lignes de valorisation et préservation de la collection d'art sacré lors de la réunion du conseil syndical du 23 janvier dernier, la présidente a fait part à l'évêque de la position du syndicat mixte et sollicité une rencontre dans les meilleurs délais. L'enjeu est de stabiliser certains jalons avant d'engager les prochaines phases du projet. Mme Lenfant procède à la lecture du courrier en séance.

### ○ Sécurisation du parvis du sanctuaire

L'analyse des offres est en cours, des questions d'ordre techniques sont posées à certains candidats qui proposent des variantes.

Il y a lieu de délibérer à ce stade du projet sur la demande de subvention pour ces travaux de restauration auprès du ministère de la culture à hauteur de 40% du montant HT des travaux.

L'enveloppe estimée est cohérente avec les offres.

L'estimatif établi au 02/10/2025 prévoyait un coût pour l'opération de 427 350 € HT. Cela comprenait un montant de travaux de 385 000 € HT (8% d'aléas compris) estimé par la maîtrise d'œuvre Gaelle Duchêne, les frais de maîtrise d'œuvre, de coordination SPS et de bureau de contrôle.

A l'issue de la consultation, le plan prévisionnel de financement peut être le suivant :

	Plan de financement				
	Syndicat mixte du Grand Site de Rocamadour			DRAC	
	Montant en € HT	%	Montant en € HT	%	Montant en € HT
Maitrise d'œuvre	34 650	80	27 720	20	6 930
Coordination SPS	1 800	80	1 440	20	360
Bureau de contrôle	5 900	80	4 720	20	1 180
Travaux (5% d'aléas compris)	Entre 272 160 et 351 054	80	Entre 214 200 et 273 042€ selon offres retenues	20	Entre 54 432 et 70 210€ selon offres retenues
<b>Total</b>	Entre 314 510 et 393 404		Entre 248 800€ et 306 922€ selon offres retenues		Entre 62 902€ et 78 680€ selon offres retenues

Les crédits de 2025 reportés en 2026 s'élèvent à 378 945 €. Si le syndicat mixte devait assurer l'opération 100% en autofinancement, une enveloppe complémentaire de 81 385€ serait nécessaire.

**Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- De solliciter le soutien de la DRAC pour les travaux de sécurisation du parvis pour 20% du montant HT, soit une enveloppe de 78 680€, qui pourra être affinée en fonction des offres retenues à l'issue de la CAO,
- De compléter l'enveloppe budgétaire de l'opération, en inscrivant 85 000 € au budget 2026 pour pouvoir engager les travaux, signer les marchés sans attendre le retour de la DRAC,
- Et d'autoriser la présidente à signer les marchés suite à l'avis de la CAO.

\* \* \*

### ○ **Orgue de la Basilique Saint sauveur**

La Basilique Saint Sauveur est un des bâtiments emblématiques transféré de la commune au syndicat mixte depuis Juillet 2018.

L'orgue est un objet mobilier présent depuis 2013 dans la Basilique Saint Sauveur. Son usage est régi par une convention qui, depuis l'été 2025, permet à l'association Cantica sacra, comme au diocèse, d'utiliser l'instrument à des fins pédagogiques, culturelles et culturelles.

Mme La Présidente fait part au conseil du courrier que la Préfète lui a récemment adressé au sujet de l'orgue.

Madame la préfète y fait part de la proposition conjointe du diocèse et de l'association Cantica sacra que la propriété de l'orgue revienne à la collectivité propriétaire de la basilique, c'est-à-dire le syndicat mixte, afin de sécuriser l'accord établi concernant l'usage de l'instrument.

**Messieurs Labarthe et Rigal rappellent la position conjointe affichée en 2025 par la Région et le Département concernant le rôle et les missions du syndicat mixte du grand site. Ainsi, tout comme cela avait été décidé lors de la création du syndicat mixte en 2007, cette structure a vocation à porter les investissements pour que le patrimoine emblématique public soit préservé et valorisé et pour que les infrastructures d'accueil soient adaptées aux enjeux. Le syndicat mixte n'a pas vocation à participer à l'animation du site ; ce rôle doit rester celui de la commune, du diocèse, des associations, du pays d'art et d'histoire, de l'office de tourisme...**

**Par conséquent, Messieurs Rigal, Labarthe et les autres élus départementaux ou régionaux délégués au syndicat mixte refusent d'étudier la proposition concernant l'orgue de la Basilique.**

**Le conseil syndical prend acte du courrier.**

\* \* \*

*Arrivée de Didier Baudet à 10h50*

\* \* \*

## **2.4 Projet Grand Site**

### ○ **Bilan et perspectives du Projet Grand Site**

Le bilan permet de mesurer le chemin parcouru, de le valoriser mais aussi de mettre en perspectives le projet et de clarifier la feuille de route restant à mener.

Le film de synthèse a été retravaillé suites aux observations faites en décembre. Il est présenté en séance.

Des ateliers organisés le 12 février ont permis de travailler sur les perspectives : comment peut-on s'organiser pour mener les actions restant à engager ? Que peut-on imaginer pour traiter les enjeux sur lesquels le bilan n'est pas satisfaisant ?

Les réflexions se sont concentré le matin sur les actions non engagées qui nécessitaient un partenariat fort pour être engagées : gestion du paysage urbain, gestion de la végétation, navettes... mais aussi les autres actions-clé du projet (traitement de la portion entre la voie sainte et la porte du figuier, du secteur de la gare...).

Le fruit de ces échanges pourra être présenté au printemps au comité de pilotage.

**M. Labarthe demande que le film soit repris, certains commentaires devant être corrigés, notamment concernant « l'enveloppe du coût des travaux du grand escalier ». Il estime également que la Région et le Département ne sont pas suffisamment représentés dans le film et souligne la nécessité de mieux valoriser la compétence partagée (Département, Région, SMGSR).**

▪ **Le conseil syndical prend acte de ces remarques et indique que le projet sera revu.**

\* \* \*

### **Point n°3 : Dispositions budgétaires**

---

En raison d'un dysfonctionnement à l'échelle nationale de la plateforme de transmission des documents comptables, les comptes financiers uniques des budgets (principal et annexe des parkings) ne peuvent être présentés ce jour. Ils devront être votés à l'occasion de la séance du 3 Avril prochain.

En revanche, il est possible, au titre d'un exercice clos, et avant adoption du CFU, d'adopter la reprise anticipée des résultats.

\* \* \*

#### **3.1 Reprise anticipée des résultats avant adoption des comptes financiers uniques 2025**

Le Comité syndical est saisi des balances et tableaux de résultats de l'exécution des budgets pour l'exercice 2025. Ainsi, pour le budget principal, l'exécution budgétaire approuvée par la trésorière syndicale fait respectivement apparaître, pour chacune des 2 sections budgétaires :

- **Section d'investissement :**
  - Dépenses de l'exercice 2025 : 430 098.64 €
  - Recettes de l'exercice 2025 : 779 305.51 €
    - **Excédent de l'exercice 2025 : 349 206.87 €**
  
- **Section de fonctionnement :**
  - Charges de l'exercice 2025 : 598 707.50 €
  - Produits de l'exercice 2025 : 543.901.81 €
    - **Résultat déficitaire de l'exercice 2025 : -54 805.69 €**
  
- **Résultat cumulé à affecter :** -54 805.69€ + report de 28 002.59€ (correspondant au résultat antérieur), **soit un déficit reporté de 26 803.10€ (D002)**

La gestion 2025 a donc dégagé un solde d'exécution excédentaire de 349 206.87 € au titre de la section d'investissement et un résultat déficitaire de 54 805.69€ au titre du fonctionnement.

Par ailleurs, la correction du solde d'exécution de la section d'investissement par les restes à réaliser conduit finalement à un **excédent cumulé de 47 508.90€** pour cette section budgétaire, comme le mettent en évidence les éléments suivants :

- Solde d'exécution investissement 2025	+ 349 206.87€
- Reports des excédents antérieurs investissement	1 383 560.10 €

#### **Correction pour les restes à réaliser :**

- Restes à réaliser de recettes	1 464 235.15 €
- Restes à réaliser de dépenses	3 149 493.14 €

**L'excédent d'investissement reporté s'élève donc à 47 508.98 €** et participera à la couverture du besoin de financement des investissements 2026.

#### **Le conseil syndical à l'unanimité des membres présents :**

- Approuve la reprise anticipée des résultats avant adoption du compte financier unique 2025 du budget principal,
  
- Décide d'affecter le résultat comme suit :
- Résultat de fonctionnement reporté déficitaire (DF ligne 002) : 26 803.10 €
- Résultat d'investissement reporté (RI ligne 001) : 1 732 766.97€

\* \* \*

**Pour le budget annexe**, l'exécution budgétaire 2025 approuvée par la trésorière syndicale fait respectivement apparaître, pour chacune des 2 sections budgétaires :

- **Section d'investissement :**
  - Dépenses de l'exercice 2025 : 282 752.24 €
  - Recettes de l'exercice 2025 : 273 789.56 €
    - **Déficit de l'exercice 2025 de 8 962.68 €**

- **Section de fonctionnement :**
  - Charges de l'exercice 2025 : 768 652.70 €
  - Produits de l'exercice 2025 : 757 274.57 €
  - **Résultat de l'exercice 2025 déficit de 11 378.13€**
- **Résultat cumulé à affecter :**
  - 11 378.13€ + report de 138 624.14€ (correspondant au résultat antérieur), soit 127 246.01€

**La gestion 2025 a donc dégagé un solde d'exécution déficitaire de 8 962.68 € au titre de la section d'investissement et un résultat déficitaire de 11 378.13€ au titre du fonctionnement.**

Par ailleurs, la correction du solde d'exécution de la section d'investissement par les restes à réaliser conduit finalement à un excédent de financement de 11 661.89€ pour cette section budgétaire, comme le mettent en évidence les éléments suivants :

- Solde d'exécution inv. 2025 déficitaire : - 8 962.68 €
  - Reports des excédents antérieurs inv. : 65 312.51 €
- **Correction pour les restes à réaliser :**
    - Restes à réaliser de recettes : 0 €
    - Restes à réaliser de dépenses : 44 687.94 €

Il n'est par conséquent pas nécessaire de couvrir un besoin de financement de la section d'investissement par prélèvement sur le résultat excédentaire du fonctionnement.

**Le conseil syndical à l'unanimité des membres présents décide :**

- D'approuver la reprise anticipée des résultats avant adoption du compte financier unique 2025 budget annexe des parkings,
- D'affecter la somme de 127 246.01€ au crédit du compte 002 Recettes – Excédent de Fonctionnement reporté au BP 2026, et 56 349.83€ en investissement recette.
- De reverser exceptionnellement à la collectivité de rattachement (le budget principal) la somme de 45 000 €, en inscrivant à l'article DF 672 la somme de 45 000€ au budget parkings 2026. Une réserve de 82 246.01 € est toutefois conservée par précaution, cela représente un peu plus de 10% des recettes nécessaires pour l'année.

\* \* \*

### 3.2 Budget primitif principal 2026

Il est proposé au Comité syndical d'analyser les projets de budgets 2026 du syndicat mixte, découlant du débat d'orientation budgétaire du 23 Janvier 2026 et au vu des reprises anticipées de résultats 2025.

#### Inscriptions et reports liés au CA 2025

Le compte financier unique provisoire fait apparaître un résultat déficitaire de 26 803.10 € en fonctionnement qui est affecté comme suit : **l'ensemble est reporté en fonctionnement (déficit reporté - DF article 002) : 26 803.10€.**

**Le Fonctionnement** (hors dotation à l'investissement, amortissements et réaffectation 2025)

Ce budget reprend essentiellement le précédent.

Pour une analyse plus sincère du fonctionnement récurrent, il y a lieu de tenir compte des remboursements du budget parking :

- 67 389€ pour la mise à dispo de « l'équipe support » du syndicat mixte (50% directrice, 50% du chargé de mission observation, 50% assistante administrative et comptable),
- et 12 968€ concernant les frais partagés (certains contrats d'assurance, logiciels...).

Le fonctionnement récurrent s'élève alors à 337 000€. Cela comprend :

- les charges de personnel qui cette année ne sont pas atténuées en dépit du fait que le poste de chargé de mission Observation prend fin en octobre. Les 9 640€ économisés sur ce plan ne permettent pas de compenser les frais supplémentaires à assumer du fait du congé maternité d'un agent conjugué au congé maladie d'un autre agent. La structure n'ayant pas souscrit d'assurance statutaire, elle doit assumer un reste à charge conséquent

- les frais d'entretien, de maintenance et travaux assurés en régie par la Commune, qui sont à prendre en compte pour 18 200€ cette année),
- les charges à caractère général relatives à l'entretien du patrimoine du syndicat notamment.

Pour financer ces dépenses, il est proposé :

- de faire appel aux contributions des membres du syndicat mixte, réparties comme suit :
  - 50 000 € pour la Région,
  - 97 000 € pour le Département,
  - 67 955 € pour la Commune de Rocamadour
- de percevoir du budget parkings une redevance, estimée à 57 600€ pour cette année (50 000 en 2021 – dont le montant est indexé sur l'indice à la construction).
- de percevoir un reversement exceptionnel d'une partie de l'excédent d'exploitation du budget parkings pour 45 000 €.

Le soutien pour la troisième année consécutive du ministère de l'environnement pour l'animation du Projet grand site et l'expertise paysage pour 60 000 €, permettra de conforter les recettes dans le cadre d'une décision modificative au budget, dès que la notification sera reçue.

Avec les amortissements, et réaffectations 2025, le budget 2026 s'élève à 632 355.16 €.

Il est proposé d'ajuster la participation statutaire du Département à hauteur de 308 635.47€ correspondant :

- pour 97 000 € à la participation au fonctionnement récurrent,
- et pour 211 635.47 € à la participation aux amortissements qui sont très conséquents (294 613.79€ pour 2026).

Budget principal 2026			
FONCTIONNEMENT - Dépenses			
	Libellé	CA 2025	Budget 2026
002	Déficit reporté	0,00	26 803,10
<b>CHAPITRE 011 : ACHATS ET VARIATION DES STOCKS</b>		<b>96 923,24</b>	<b>98 255,00</b>
60611	Eau et assainissement	1 053,19	900,00
60612	énergie et électricité	986,04	1 350,00
60623	alimentation	0,00	100,00
60628	Autres fournitures non stockées	39,27	0,00
60631	fournitures d'entretien	103,63	110,00
60632	fournitures de petit équipement	4 286,08	1 100,00
60633	fournitures de voirie	0,00	592,00
6064	fournitures administratives	524,07	250,00
6065	livres, disques, cassettes	33,80	100,00
6068	Fourn. non stockées	99,60	0,00
611	Contrats de prestations de services	290,00	6 000,00
613	Locations mobilières	103,98	900,00
61521	Entretien de terrains	7 800,00	2 800,00
615221	Entretien de batiments publics	22 519,63	800,00
615228	Entretien autres bâtiments	6 601,20	13 000,00
615231	Entretien de voirie	0,00	0,00
615232	entretien réseaux	0,00	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00
61558	Entretien et réparation sur biens mobiliers	7 842,24	0,00
6156	Maintenance	8 820,38	10 500,00
6161	Assurance multirisques	5 797,83	5 800,00
6168	Autres assurances	5 715,29	5 190,00
618	Divers services extérieurs		0,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	9 720,00	30 178,00
623	publicité, publications, relations publiques	2 916,49	2 900,00
624	Transports de biens	60,00	250,00
625	Déplacements et missions	4 205,10	4 000,00
626	Frais Postaux et Télécommunications	1 347,52	1 600,00
6281	Concours divers: cotisations RGSF et ICOMOS	3 900,00	4 385,00
6283	Frais nettoyage locaux	1 931,90	2 200,00
6288	autres services		0,00
635	Autres Impôts et Taxes (Administration fiscale)	226,00	250,00
<b>CHAPITRE 023: VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
023	Versement à la section d'investissement	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>202 030,63</b>	<b>210 941,00</b>
6218	autre personnel extérieur	14 227,79	18 200,00
633	Impôts Taxes sur Rémunérations (autres organismes)	3 915,00	
6413	Rémunération personnel non titulaire	131 193,77	
6417	rémunération des apprentis	0,00	190 965,00
6450	Charges Sécurité Sociale et prévoyance	50 918,07	
6470	Autres Charges Sociales (médecine du travail)	0,00	
648	Autres Charges de Personnel (CNAS)	1 776,00	1 776,00
<b>CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		<b>4 614,14</b>	<b>1 742,27</b>
65312	Frais de mission, déplacement des élus	0,00	500,00
6574	loyers subvention aux associations et personnes privées	0,00	0,00
65568	autres contributions	3 800,00	0,00
65818	autres redev concessions brevets liciences	433,37	482,27
65888	autres	380,77	760,00
<b>CHAPITRE 66: CHARGES FINANCIERES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts des emprunts et dettes	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 67: AUTRES CHARGES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CHAPITRE 042 : OPERATION D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS 041/042</b>		<b>295 139,49</b>	<b>294 613,79</b>
681	dotation amortissement études travaux escalier...	295 139,49	294 613,79
<b>TOTAL</b>		<b>598 707,50</b>	<b>632 355,16</b>

<b>FONCTIONNEMENT - Recettes</b>			
	<b>Libellé</b>	<b>CA 2025</b>	<b>Budget 2026</b>
6419	remboursement CPAM	0,00	10 600,00
<b>CHAPITRE 70 : PRODUIT DES SERVICES</b>		<b>82 264,87</b>	<b>80 357,75</b>
70841	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	0,00
708421	Mise à dispo personnel facturé à la collectivité	70 416,13	67 389,00
708721	Remboursement frais assurance et services CDG par budget annu	11 848,74	12 968,75
<b>CHAPITRE 74 : DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>		<b>346 648,67</b>	<b>427 040,47</b>
744	fctva	459,84	450,00
74718	Participation Etat - Autres DREAL	59 280,00	0,00
7472	Participations statutaires de la Région	54 000,00	50 000,00
7473	Participations statutaires du Département au fonctionnement pur	97 000,00	97 000,00
	Participations statutaires du Département à l'investissement lié à l	135 908,83	211 635,47
74748	Participations statutaires de la Commune	0,00	67 955,00
<b>CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE</b>		<b>104 275,93</b>	<b>102 600,00</b>
75861	Excédent reversé par la régie à caractère industriel et commercia	45 000,00	45 000,00
75888	Autres produits divers gestion courante	384,60	0,00
752	revenu des immeubles	58 891,33	57 600,00
<b>CHAPITRE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			<b>0,00</b>
<b>CHAPITRE 042 : OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS</b>		<b>10 712,34</b>	<b>11 756,94</b>
773	mandats annulés	0,00	0,00
72/042	Production immobilisées (moe corniche et tx en régie)	0,00	0,00
777/042	Amortissements subv.	10 712,34	11 756,94
<b>CHAPITRE 013</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6419	Remboursements sur rémunérations	0,00	0,00
6459	Remboursements sur charges	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 002 : EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
002	excedent de fonctionnement reporté	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES NETTES</b>		<b>543 901,81</b>	<b>632 355,16</b>

#### **Les Investissements - Dépenses - Report des restes à réaliser :**

L'ensemble des investissements programmés en 2025 et non encore réalisés reste d'actualité et donc reporté. Ces dépenses, soit 3 149 493.14€, sont compensées en grande partie par un report favorable d'investissement en ligne 001 de 1 732 766.97€

#### **Les Investissements - Recettes - Report des restes à réaliser :**

Les recettes d'investissement programmées en 2025 et non encore réalisées, restent d'actualité et sont donc reportées. Il s'agit des soldes des subventions de la Région pour les travaux 2023, 2024 et 2025, de la subvention Atout france et du fonds de prévention des risques naturels majeurs soit une recette de 1 464 235.15€.

**L'investissement : dépenses nouvelles – 638 000 €**

#### **Le matériel informatique**

L'achat d'un vidéoprojecteur implique le provisionnement de 1 250 € sur ce budget.

#### **La sécurité des biens et des personnes**

##### ❖ **La sécurisation des falaises**

Une enveloppe complémentaire de 20 000€ est proposée pour améliorer la sécurité du secteur J (ouest du Coustalou).

##### ❖ **La sécurité incendie du sanctuaire**

A l'issue du schéma directeur de sécurité incendie, une enveloppe de 200 000€ est à provisionner pour engager les travaux prioritaires du programme d'amélioration de la sécurité incendie du sanctuaire.

#### **La préservation et valorisation du patrimoine emblématique**

##### ❖ **La restauration du sanctuaire**

Pour engager le programme de restauration et valorisation du sanctuaire, une enveloppe complémentaire de 298 000€ est inscrite au budget 2026.

##### ❖ **Le chapiteau feuillagé**

Pour la restauration de cet objet situé dans la basilique, une enveloppe de 7 404€ est provisionnée.

❖ **La sécurisation du parvis du sanctuaire**

Afin de boucler le financement de l'opération sans attendre la décision de la DRAC, un complément de 85 000 € est à provisionner.

**La piétonnisation du site et gestion des flux**

❖ **La voie nouvelle d'accès au château**

Pour finaliser la clôture et mettre en œuvre les dernières mesures d'intégration paysagère, une enveloppe de 7500€ est provisionnée.

Les autres opérations peuvent être engagées avec les crédits reportés.

**La découverte du site**

❖ **Les outils d'interprétation**

Il est proposé de compléter ces investissements sur 2026 avec une enveloppe de 7 400 € pour finaliser le projet de signalétique d'interprétation (halte d'orientation au champs des pauvres et halte dans le grand escalier).

**La gestion du site**

❖ **Evaluation du projet Grand Site**

Il est proposé de provisionner 5 880 € pour pouvoir réaliser une vidéo de synthèse complémentaire qui valorise le regard des habitants, visiteurs et commerçants sur le projet.

**A ce jour, 14,85 M€ de travaux et 2.2 M€ d'acquisitions ont été réalisés entre 2007 et fin 2025 avec ce budget principal.**

Les financements 2026 concernent essentiellement la poursuite du programme de sauvegarde du patrimoine emblématique.

DEPENSES INVESTISSEMENT PROJET GRAND SITE DE ROCAMADOUR					
		CA 2025	RAR 2025	BP 2026	TOTAL BP 2026
<b>CHAPITRE 040 : Opérations d'ordre entre sections</b>		<b>10 709,34</b>	<b>0,00</b>	<b>11 756,94</b>	<b>11 756,94</b>
13911	Subv tranf Etat	6 701,41	0,00	6 868,50	6 868,50
13913	Subv tranf Département	0,00	0,00	458,00	458,00
13917	Subv tranf Budget Communautaire	4 007,93	0,00	4 430,44	4 430,44
13918	Autres Subv d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 041 : Opérations Patrimoniales</b>		<b>43 430,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
2152	Installations de Voirie	24 030,00	0,00	0,00	0,00
2172	Agencement et aménagement Terrains (mise à dispo)	13 800,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 600,00	0,00	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 13 : Subventions d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1311	Subv tranf Etat	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv Non Transf Région	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 21 : Immobilisations Corporelles</b>		<b>26 806,13</b>	<b>0,00</b>	<b>1 250,00</b>	<b>1 250,00</b>
212	Agencement Aménagement Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	matériel informatique	2 776,13	0,00	1 250,00	1 250,00
2152	Installations de Voirie	24 030,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installations matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00
21758	Autres installations matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 27 : Autres immobilisations financières</b>		<b>70 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>
27638	Créances sur autres établissements publics	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
<b>SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES</b>					
<b>Opération 121</b>	<b>Sécurisation des falaises</b>	<b>93 514,83</b>	<b>110 406,97</b>	<b>20 000,00</b>	<b>130 406,97</b>
2172	travaux falaise	93 514,83	110 406,97	20 000,00	130 406,97
<b>Opération 122</b>	<b>Diagnostic Falaises</b>	<b>0,00</b>	<b>21 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 200,00</b>
203	Fr Etudes recherche : diag falaise	0,00	21 200,00	0,00	21 200,00
<b>Opération 149</b>	<b>Diagnostic et programme prévention incendie du sanctuaire</b>	<b>18 448,10</b>	<b>29 338,90</b>	<b>205 000,00</b>	<b>234 338,90</b>
203	Etudes	12 000,00	6 000,00	5 000,00	11 000,00
231	Travaux en cours	6 448,10	23 338,90	200 000,00	223 338,90
<b>PRESERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE EMBLEMATIQUE</b>					
<b>Opération 148</b>	<b>restauration du sanctuaire</b>	<b>0,00</b>	<b>1 659 509,63</b>	<b>298 696,36</b>	<b>1 958 205,99</b>
203	diagnostic - définition du programme	0,00	49 747,47	0,00	49 747,47
231	Travaux en cours	0,00	1 609 762,16	298 696,36	1 908 458,52
<b>Opération 150</b>	<b>Vestiges de l'hôpital Saint Jean</b>	<b>0,00</b>	<b>7 044,40</b>	<b>0,00</b>	<b>7 044,40</b>
203	Etudes	0,00	4 820,00	0,00	4 820,00
231	Travaux en cours	0,00	2 224,40	0,00	2 224,40
<b>Opération 155</b>	<b>Sauvegarde du pigeonnier de Laguille</b>	<b>0,00</b>	<b>57 937,00</b>	<b>0,00</b>	<b>57 937,00</b>
203	Etudes	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
2131	maîtrise d'oeuvre diag + travaux	0,00	54 937,00	0,00	54 937,00
<b>Opération 156</b>	<b>Chapiteau feuillagé Basilique</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 404,00</b>	<b>7 404,00</b>
203	Etudes	0,00	0,00	7 404,00	7 404,00
<b>Opération 142</b>	<b>Restauration balustrades et escaliers du parvis du sanctuaire</b>	<b>2 593,41</b>	<b>378 945,84</b>	<b>85 000,00</b>	<b>463 945,84</b>
231	Travaux en cours	2 593,41	378 945,84	85 000,00	463 945,84
<b>Opération 157</b>	<b>Shéma Intention Paysage Vallée</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Etudes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Opération 158</b>	<b>Etude Gestion Végétation</b>	<b>11 011,95</b>	<b>30 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 000,00</b>
203	Etudes	11 011,95	0,00	0,00	0,00
231	Travaux	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00

DEPENSES INVESTISSEMENT					
Piétonnisation du site - gestion des flux					
Opération 112	Chemin de croix	0,00	8 500,00	0,00	8 500,00
231	Travaux en cours	0,00	8 500,00	0,00	8 500,00
Opération 107	Aménagement corniche AP de 5M€	31 247,22	22 200,00	0,00	22 200,00
231	Travaux en cours	0,00	22 200,00	0,00	22 200,00
2151	Réseaux de voirie	31 247,22	0,00	0,00	0,00
Opération 114	Déviations Routières	22 553,20	10 516,77	7 500,00	18 016,77
2152	Installations de voirie	22 553,20	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations en cours	0,00	10 516,77	7 500,00	18 016,77
Opération 143	Bande piétonne Route de Gramat	1 000,00	59 000,00	0,00	59 000,00
2152	Installations de voirie	1 000,00	59 000,00	0,00	59 000,00
Opération 134	Signalétique Piétonne	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
231	Immobilisations en cours	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
Opération 146	Requalification du chemin Lafajadou	0,00	234 078,00	0,00	234 078,00
231	Travaux en cours	0,00	234 078,00	0,00	234 078,00
Opération 144	Dispositifs de comptages et alerte saturation vallée	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installations matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00
Opération 131	Esplanade Michelet	0,00	141 448,00	0,00	141 448,00
2173	Constructions (mise à dispo)	0,00	141 448,00	0,00	141 448,00
Opération 154	Observatoire du site - modélisation	64 938,00	0,00	0,00	0,00
203	Etudes	28 338,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	36 600,00	0,00	0,00	0,00
Opération 159	Place des Senhals	3 780,00	327 646,20	0,00	327 646,20
231	Travaux en cours	3 780,00	327 646,20	0,00	327 646,20
Découverte du site					
Opération 136	Schéma d'interprétation et outils	23 963,06	5 628,43	7 400,00	13 028,43
231	Travaux en cours	0,00	5 628,43	3 500,00	9 128,43
203	Frais d'Etudes recherche et développement	10 349,00	0,00	3 900,00	3 900,00
2152	Installations de voirie	12 630,06	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	984,00	0,00	0,00	0,00
Gestion du site					
Opération 145	Evaluation PGS et mise à jour du programme	27 462,00	30 287,00	5 880,00	36 167,00
203	Etudes	27 462,00	30 287,00	5 880,00	36 167,00
Opération 106	Acquisitions foncières	194,00	11 806,00	0,00	11 806,00
2111	Terrains nus	194,00	11 806,00	0,00	11 806,00
<b>Total</b>		<b>451 651,24</b>	<b>3 149 493,14</b>	<b>819 887,30</b>	<b>3 969 380,44</b>

## L'investissement : recettes

Pour 2026, le soutien de la DREAL est obtenu pour l'intégration paysagère des travaux de sécurisation des falaises à hauteur de 4400€.

Les autres travaux seront assumés par un autofinancement à 100 %, dans l'attente des retours des demandes de subvention faite auprès de la DRAC.

Une somme sera perçue via le FCTVA et permettra de conforter le financement du programme de travaux dans le cadre de la décision modificative n°1 au budget.

**BUDGET PRINCIPAL - RECETTES D INVESTISSEMENT 2026**

Articles	Libellé	CA 2025	RAR 2025	Inscription crédits 2026	Total B.P. 2026
<b>CHAPITRE 001: EXCEDENT D'INVESTISSEMENT (Solde d'exécution reporté)</b>		0,00	0,00	1 732 766,97	1 732 766,97
001	excédent d'investissement reporté		0,00	1 732 766,97	1 732 766,97
<b>CHAPITRE 10: AFFECTATION DU RESULTAT</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Affectation du résultat année n-1	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 021: VIREMENT</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 13: SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		318 673,10	1 464 235,15	307 764,53	1 771 999,68
1311	Subv. transf. Etat	6 719,54	0,00	0,00	0,00
1317	Subventions invt transférables	10 068,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions de l'Etat	0,00	36 905,00	0,00	36 905,00
1321	Subv non transf Etat	9 913,60	109 405,69	4 400,00	113 805,69
1322	Subv non transf Région	175 734,54	1 237 945,46	281 000,00	1 518 945,46
1323	Subv non transf Département	102 091,17	0,00	22 364,53	22 364,53
1327	subvention non transf communautaire	0,00	79 979,00	0,00	79 979,00
1328	autres subv. D'investissement rattachée	14 146,25	0,00	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunt en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 040: amortissement</b>		295 139,49	0,00	294 613,79	294 613,79
2803	Amort frais études, recherche et dév	1 490,00	0,00	1 511,00	1 511,00
28041482	Commune Bâtiments, Installations	0,00	0,00	0,00	0,00
28041512	GFP de rattachement Bâtiments, Installations	19 752,87	0,00	0,00	0,00
2804181	Borne Recharge Electrique - FDEL	0,00	0,00	0,00	0,00
2805	Amort Concessions et droits similaires	2 164,80	0,00	9 484,80	9 484,80
28088		0,00	0,00	585,00	585,00
2812	Amort Agencement et aménagements	1 572,00	0,00	1 572,00	1 572,00
28152	Amort Installations de voirie	60 957,28	0,00	74 526,11	74 526,11
28156	Amort matériel outillage incendie	149,00	0,00	79,00	79,00
28157	Amort matériel et outillage technique	1 189,19	0,00	1 189,00	1 189,00
28158	Amort Autres installations, matériel et outillage	11 994,60	0,00	12 307,00	12 307,00
28172	Amort Autres agencements	35 328,04	0,00	43 404,00	43 404,00
28173	Amort Autres constructions (m. à dispo)	105 803,24	0,00	95 015,00	95 015,00
281752	Amort installations de voirie (m. à dispo)	52 708,94	0,00	52 708,00	52 708,00
28178	Amort autres immo corporelles mises à dispo	1 411,00	0,00	0,00	0,00
28183	Amort ordinateur, logiciel	618,53	0,00	1 176,88	1 176,88
28188	Amort outils interpretation	0,00	0,00	1 056,00	1 056,00
<b>Opérations non affectées</b>		52 062,92	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	52 062,92	0,00	0,00	0,00
2158	Installations matériel et outill	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 041 : INTEGRATION</b>		43 430,00	0,00	100 000,00	100 000,00
203	intégration études en travaux	43 430,00	0,00	100 000,00	100 000,00
<b>CHAPITRE 27638</b>		70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
27638	Créances sur autres Ets Public	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
<b>TOTAL</b>		779 305,51	1 464 235,15	2 505 145,29	3 969 380,44

Au global, tel qu'il ressort dans les tableaux précédents, le projet de budget total 2026 (reports et inscriptions nouvelles) s'élève à 3 969 380.44 € en investissement et 632 355.16€ en fonctionnement.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, adopte le budget principal primitif 2026.

\* \* \*

### 3.3 Budget annexe des parkings 2026

Il est proposé au Comité syndical d'analyser le projet de budget annexe des parkings 2026, découlant du débat d'orientation budgétaire du 23 Janvier 2026 et au vu des reprises anticipées de résultats 2025.

#### Inscriptions et reports liés au CA 2025

Le compte financier unique provisoire fait apparaître :

- un résultat excédentaire de 127 246.01€ en fonctionnement qui serait totalement reporté à nouveau (excédent de fonctionnement reporté - RF article 002)
- un excédent d'investissement reporté pour 56 349.83€ (RI article 001)

### **Les recettes de fonctionnement**

Cette année, l'excédent de fonctionnement reporté de 127 246.01€ permet de largement conforter les recettes de fonctionnement.

### **Les dépenses de fonctionnement (hors dotation à l'investissement, amortissements et réaffectation 2025)**

Ce budget reprend essentiellement le précédent.

Le fonctionnement récurrent 2026 s'élève à près de 513 500 €. Il comprend :

- les charges de personnel propre aux parkings pour 141 000 €, et celles des agents de la commune mis à disposition pour 11 530€,
- le remboursement des frais de personnel du syndicat mixte et de la commune mis à disposition (la moitié du temps de travail de la directrice, la comptable, l'assistante administrative et le chargé d'observation) pour 67 390 €,
- des frais de maintenance de 33 900 €,
- des frais d'entretien et de réparation pour 24 000 €
- des frais de fournitures pour 38 000 €
- une redevance pour le budget principal de 57 600 €,
- le remboursement des frais d'entretien et travaux assurés en régie par la Solveroc pour les sanitaires publics de la gare aval sont à prendre en compte pour 16 450 € cette année,
- Une participation de 3 000 € pour l'équipement du parking P2 en bornes de recharges de véhicules électriques.

Cette année, les intérêts de l'emprunt pour les parkings et bâtiments de premiers services représentent 56 851.37€.

Enfin, il est proposé de reverser exceptionnellement au budget principal 45 000 € (article 672) du fait des recettes 2025 exceptionnelles.

**Avec les amortissements, et réaffectations 2025, le budget parkings 2026 s'élève à 763 434.82€.**

PARKINGS - FONCTIONNEMENT 2026 - Dépenses			
	Libellé	CA 2025	BP 2026
10		0,00	0,00
	2 report du déficit de fonctionnement	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 022 : IMPREVUS</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	022 Imprevus	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 011 : ACHATS ET VARIATION DES STOCKS</b>		<b>244 195,42</b>	<b>240 190,00</b>
605	Achat Matériel équipement	0,00	0,00
6061	fournitures non stockables (eau, électricité...)	23 142,21	20 000,00
6063	fournitures d'entretien et petit équipement	13 080,72	13 085,00
6064	fournitures administratives	211,90	300,00
6066	Carburant	3 301,63	3 300,00
6068	Autres matières et fournitures	2 180,95	2 000,00
611	Contrats prestations de services	0,00	7 000,00
6132	Location immobilières	58 891,33	57 600,00
6135	Locations mobilières	3 899,37	4 000,00
61523	Entretien et réparations sur réseaux	26 527,43	16 000,00
61528	Entretien et réparations Autres Bâtiments	6 560,00	6 050,00
61551	Entretien et réparation Matériel roulant	1 580,79	1 600,00
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	1 162,16	500,00
6156	maintenance	31 455,92	33 900,00
6168	Autres assurances	13 815,42	14 000,00
618	divers	1 847,32	1 200,00
6226	Honoraires: conseil juridique, huissiers, géomètres...	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux: acquisitions foncières, avocats...	0,00	0,00
6228	rémunérations diverses	200,00	6 420,00
6236	Catalogues et imprimés	4 599,60	1 000,00
6248	Frais de Transports divers	7 170,67	7 250,00
6251	Voyages et déplacements	44,80	50,00
6256	Missions: personnel	347,54	350,00
6257	Réceptions	163,64	490,00
6261	Frais postaux	0,00	45,00
6262	Frais de Télécommunication	9 530,36	9 530,00
627	services bancaires et assimilés	5 877,47	5 900,00
62871	Remb à la collectivité de rattachement	11 848,74	11 750,00
62878	Remboursement de frais à des tiers	16 383,00	16 450,00
6288	autres	372,45	420,00
637	autres impôts, taxes (reversement taxe séjour à cauvador)	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>216 644,62</b>	<b>220 254,00</b>
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	70 416,13	67 389,00
6218	autre personnel extérieur	11 536,40	11 530,00
6332	cotisations au FNAL	875,08	875,00
6338	autres impôts et taxes	280,69	281,00
6411	rémunération personnel non titulaire	82 887,42	84 000,00
6412	Congés payés	623,31	623,00
6413	Primes et gratifications	12 866,26	12 870,00
6415	Supplément familial	195,31	196,00
654	Prévoyance	0,00	0,00
6455	cotisation pour assurance du personnel	0,00	5 000,00
6451	URSAFF	28 598,38	29 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	84,00	110,00
6453	cotisations caisses de retraite	3 931,73	3 980,00
6454	cotisation au Pôle emploi	3 754,91	3 800,00
6475	medecine du travail	595,00	600,00
<b>CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		<b>0,79</b>	<b>3,00</b>
6588	Autres charges div de gestion courante	0,79	3,00
<b>CHAPITRE 66: CHARGES FINANCIERES</b>		<b>58 972,31</b>	<b>54 130,47</b>
66111	Intérêts des emprunts et dettes réglés à échéance	60 263,31	56 851,37
66112	intérêts courus non échus	-1 291,00	-2 720,90
<b>CHAPITRE 67: AUTRES CHARGES</b>		<b>45 050,00</b>	<b>45 070,00</b>
672	reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement	45 000,00	45 000,00
6742	subvention exceptionnelle d'équipement	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	50,00	70,00
<b>CHAPITRE 042: OPERATION D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS 041/042</b>		<b>203 789,56</b>	<b>204 837,35</b>
675	valeurs actifs cédés	0,00	0,00
6811	dotation amortissement	203 789,56	204 837,35
<b>TOTAL</b>		<b>768 652,70</b>	<b>764 484,82</b>
PARKINGS - FONCTIONNEMENT 2026 : Recettes			
	Libellé	CA 2025	BP 2026
<b>CHAPITRE 013</b>		<b>2 644,72</b>	<b>0,00</b>
629	RRR sur autres serv. Extér.	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	2 644,72	0,00
<b>CHAPITRE 70 Ventes de prestations</b>		<b>1 094,91</b>	<b>1 050,00</b>
70878	Remboursement de frais	1 094,91	1 050,00
<b>CHAPITRE 75 Autres produits gestion courante</b>		<b>750 328,34</b>	<b>634 015,81</b>
753	Perception taxe de séjour	149,45	0,00
7541	Redevance de Stationnement	750 178,89	634 015,81
<b>CHAPITRE 77</b>		<b>1 033,60</b>	<b>0,00</b>
773	Mandats annulés (exerc. Anté.)	1 033,60	0,00
<b>CHAPITRE 042 : OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS</b>		<b>2 173,00</b>	<b>2 173,00</b>
747	Amortissements subv.	2 173,00	2 173,00
<b>CHAPITRE 002 : EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE</b>		<b>0,00</b>	<b>127 246,01</b>
002	Affectation du résultat année N-1	0,00	127 246,01
<b>TOTAL</b>		<b>757 274,57</b>	<b>764 484,82</b>

## Les Investissements - Report des restes à réaliser

### *Dépenses d'investissement*

L'ensemble des investissements programmés en 2025 et non encore réalisés, reste d'actualité et est donc reporté. Ces dépenses, soit 44 687.94€, sont compensées par l'affectation du résultat 2025.

### *Recettes d'investissement*

Les travaux sont assumés par un autofinancement.

Une ligne de 70 000 € correspond à l'avance de trésorerie accordée par le budget principal, à rembourser avant la fin de l'année 2026.

Le report des excédents antérieurs s'élève 56 349.83 € (article 001).

### **Inscriptions nouvelles au titre du budget primitif 2026**

#### **L'investissement : dépenses nouvelles – 287 443.14€**

##### ➤ **Le remboursement du crédit**

Une inscription de 204 470.14€ est nécessaire pour rembourser l'emprunt contracté pour l'aménagement des 5 parkings et la construction des 3 bâtiments et 2 sanitaires à lombricomposteur.

Une inscription de 70 000 € est également inscrite pour rembourser l'avance de trésorerie faite par le budget principal.

##### ➤ **Les achats**

Une enveloppe de 800 € est provisionnée pour l'achat d'un furet pour assurer l'entretien des réseaux.

Une enveloppe de 9 056 € est inscrite pour le renouvellement d'un des deux véhicules de l'équipe.

##### ➤ **Les aménagements complémentaires**

#### Parking du Puits des anglais

Conformément au schéma d'intentions paysagères de la vallée, la requalification du parking du puits des anglais est engagée grâce aux 20 000€ de restes à réaliser de 2025.

#### Parking de la vallée

Les 13 554 € de restes à réaliser sont engagés pour la restauration de la berge au niveau du pré de Pâques.

**A ce jour, 4.16 M€ HT de travaux ont été réalisés entre 2018 et fin 2024 sur le budget parkings.**

<b>BUDGET PARKINGS - INVESTISSEMENT : Recettes 2026</b>			
<b>Articles</b>	<b>Libellé</b>	<b>CA 2025</b>	<b>BP 2026</b>
<b>CHAPITRE 001: EXCEDENT D'INVESTISSEMENT (Solde d'exécution reporté)</b>		<b>0,00</b>	<b>56 349,83</b>
001	Report des excédents antérieurs	0,00	56 349,83
<b>CHAPITRE 10: AFFECTATION DU RESULTAT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1068	Affectation du résultat 2025	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 13: SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1311	Autres subventions de l'Etat	0,00	0,00
1317	Budget communautaire, Fds Struct	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>		<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>
16878	avance trésor faite par le budget principal	70 000,00	70 000,00
1641	Emprunt en euros	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 040: amortissement</b>		<b>203 789,56</b>	<b>204 837,35</b>
2125	Terrains bâtis	0,00	0,00
28088	<i>Autres Immos incorporelles</i>	1 120,00	1 120,00
28125	<i>Terrains bâtis</i>	80 982,00	81 315,00
28128	<i>Autres terrains</i>	3 192,15	3 192,00
28131	<i>Amort construct bâtiments</i>	43 567,00	43 567,00
28135	<i>amort construct installations générales</i>	742,00	742,00
28138	<i>Autres constructions</i>	4 801,00	4 801,00
28151	<i>amort install complexes</i>	57 816,93	57 749,00
28154	<i>amort matériel industriel</i>	2 813,00	2 813,00
28157	<i>amort aménagement matériel</i>	443,00	380,00
28158	<i>amort install mat outillages techn</i>	3 684,00	3 117,57
28181	<i>amort installations générales</i>	0,00	49,00
28182	<i>amort matériel de transport</i>	1 327,00	1 197,00
28183	<i>amort matériel bureau informatique</i>	858,04	837,00
28184	<i>amort mobilier</i>	950,00	705,00
28188	<i>amort autres immob corporel</i>	1 493,44	3 252,78
<b>TOTAL</b>		<b>273 789,56</b>	<b>331 187,18</b>

BUDGET PARKING - SECTION INVESTISSEMENT: Dépenses 2026					
		CA 2025	RAR 2025	BP 2026	Total Budget 2026
<b>020</b>	<b>Imprévus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>100</b>	<b>Parking du château</b>	<b>0,00</b>	<b>3 407,49</b>	<b>0,00</b>	<b>3 407,49</b>
2125	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générale agencement aménagement	0,00	3 407,49	0,00	3 407,49
2158	Installations matériel et outillages	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	construction	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>101</b>	<b>Parking de la vallée</b>	<b>0,00</b>	<b>13 554,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 554,00</b>
2135	Installations générale agencement aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Installations matériel et outillages	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	terrains	0,00	13 554,00	0,00	13 554,00
<b>102</b>	<b>Parking des Garennes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>103</b>	<b>Parking de l'Hospitalet</b>	<b>3 333,00</b>	<b>4 812,45</b>	<b>0,00</b>	<b>4 812,45</b>
2125	Terrains bâtis	3 333,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générale agencement aménagement	0,00	4 812,45	0,00	4 812,45
2312	terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	construction	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>104</b>	<b>Système exploitation des flux</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2151	installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>105</b>	<b>Gestion stationnement sauvage</b>	<b>1 352,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2315	immos en cours-inst techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Installations matériel et outillages	612,35	0,00	0,00	0,00
2181	Installations générale agencement aménagement	740,11	0,00	0,00	0,00
<b>106</b>	<b>Prestations communes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>107</b>	<b>Parking du Garroustié</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>108</b>	<b>Maquettes d'orientation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2315	immos en cours-inst techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>109</b>	<b>Parking du puits des anglais</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>
2312	immos en cours-inst techniques	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
<b>Hors opération</b>		<b>275 893,78</b>	<b>2 914,00</b>	<b>284 326,24</b>	<b>287 240,24</b>
2181	intégration premier équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	matériel de transport	0,00	0,00	9 056,10	9 056,10
2183	matériel bureau et informatique	2 112,55	323,00	0,00	323,00
2184	mobilier		0,00	0,00	0,00
2188	autres immobilisations corporelles - défibrillateurs	2 723,03	2 591,00	800,00	3 391,00
1641	Emprunts en euros	201 058,20	0,00	204 470,14	204 470,14
16878	Autres dettes (Remb av Tréso du Budg Principal)	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
<b>041 et 040</b>	<b>amortissement et changement de comptes</b>	<b>2 173,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 173,00</b>	<b>2 173,00</b>
13911-040	Subv Etat et Ets nationaux	933,00	0,00	933,00	933,00
13915-040	Subv Group de collectivités	1 240,00	0,00	1 240,00	1 240,00
	<b>Total</b>	<b>282 752,24</b>	<b>44 687,94</b>	<b>286 499,24</b>	<b>331 187,18</b>

Au total, les besoins en matière d'investissement s'élèvent à hauteur de 12 000 €, sans compter le remboursement du crédit.

Au global, tel qu'il ressort dans les tableaux précédents, et ci-contre, le projet de budget annexe des parkings 2026 (reports et inscriptions nouvelles) s'élève à 331 187.18€ en investissement et 763 434.82 € en fonctionnement.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, adopte le budget primitif annexe des parkings 2026.

\* \* \*

## Point n°4 : Questions diverses

---

### 4.1 Calendrier 2026

Quelques dates peuvent d'ores et déjà être notées :

Vendredi 3 avril à 10h : installation du nouveau conseil syndical, au Département à Cahors

Vendredi 26 juin à 10h : réunion à l'hôtel de ville de Rocamadour, suivie de la visite des travaux du muret en pierre sèche de la bande piétonne route de Gramat

A fixer en septembre ou Octobre : le comité de suivi annuel du projet grand site (services de l'Etat, membres du SMGS et partenaires engagés dans la mise en œuvre du PGS)

Dimanche 18 octobre : fête du grand site et pose de la première pierre du parvis, marquant le lancement des travaux de sécurisation du parvis du sanctuaire à Rocamadour.

Printemps 2027 : inauguration du parvis du sanctuaire dont les balustrades et escaliers auront été restaurés + 20 ans du SMGS

*secrétaire de séance*

**Philippe LASVAUX**

*Président du syndicat mixte grand site de  
Rocamadour*